

VIVRE EN MARAIS



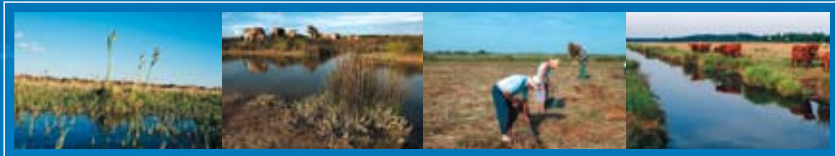
Portraits de Prairies

EN ZONES HUMIDES



Septembre 2007





SOMMAIRE

2 • 3

> Les zones humides,
des milieux maritimes et côtiers

4 • 5

> Les zones humides continentales,
des milieux variés

6 • 7

> La dimension citoyenne des zones
humides : de précieux outils naturels
de régulation

8 • 9

> Les zones humides, zones d'activités
et de productions

10 • 11

> L'activité d'élevage, une garantie
de préservation des zones humides

12

> La Camargue

13

> Les Barthes de l'Adour

14

> Le marais d'Orx

15

> Le Marais Breton

16

> Marais poitevin : le marais mouillé

17

> Marais poitevin : le marais
desséché. Les communaux

18

> Les bords de Loire

19

> Le marais du Cotentin et du Bessin

20

> La Baie de Somme



LES ZONES HUMIDES, DES MILIEUX MARITIMES ET CÔTIERS

Caractérisées par leur richesse écologique, les zones humides jouent un rôle fondamental pour la préservation de la diversité biologique, la lutte contre les inondations et le maintien de la qualité des eaux. Lieux d'une grande productivité, elles abritent 35 % des espèces rares et en danger. En France, 50 % de l'avifaune et 30 % des espèces végétales sont inféodées aux zones humides.

Ce sont également des milieux complexes. En effet, chaque zone humide est spécifique car l'efficacité de leurs fonctions dépend à la fois du type de la zone humide (alluvial, stagnant, maritime...) et des caractéristiques hydrogéomorphologiques du site considéré (hydrologie, nature des substrats traversés, battement, forme de la vallée, pédologie...).

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MILIEUX

Les zones d'estuaire et de vasière sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique sont soumises aux marées (estuaires de la Loire, de la Gironde, de la Seine, de la Somme..., baies du Mont-Saint-Michel, des Veys, de Bourgneuf, de l'Aiguillon..., Golfe du Morbihan, Bassin d'Arcachon...).

Les prés salés ou schorres, situés dans la partie haute des estuaires, des baies et recouverts seulement lors des grandes marées, présentent une végétation dense, particulièrement résistante au sel et à l'immersion périodique.

La partie basse des estuaires, inondée à chaque marée présente des vasières appelées **slikkes**, sans végétation apparente, hormis quelques espèces pionnières. Elles sont très fréquentées par les oiseaux migrateurs.

Les lagunes côtières, situées principalement sur la côte méditerranéenne (étangs saumâtres du Roussillon et du Languedoc, étangs de Berre et de Biguglia...) sont caractérisés par un cordon sableux littoral ou « lido », par un plan d'eau plus ou moins comblé en communication avec la mer, un « grau », et par une étroite bande de marais riverains.

Lieux de pêche et de productions aquacoles, ils sont depuis 20 ans l'enjeu d'aménagements touristiques importants. Ils couvrent une superficie d'environ 50 000 ha.



Photo du débouché de la rivière du Curé, serpentant dans le schorre de la baie de l'Aiguillon (Source R.N. Baie de l'Aiguillon)



Pré salé de la Baie du Mont-Saint-Michel

→ Définition

Les zones humides sont définies par la loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 comme des « terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Les deltas : le delta du Rhône (Camargue) constitue la plus vaste zone humide méditerranéenne d'Europe de l'Ouest (145 000 ha). Ce territoire emblématique a été façonné par la dynamique fluviale et les activités humaines. Il est constitué d'une mosaïque de milieux plus ou moins salés, voués à l'agriculture (riziculture, élevage), l'industrie du sel et le tourisme de nature en raison de la richesse de sa faune sauvage.



Les marais salés (marais d'Olonne, de Guérande, salins de Giraud et d'Aigues-Mortes, d'Hyères...) sont des espaces artificiels créés dans l'objectif de production de sel. Ces milieux se sont souvent révélés être des habitats de substitution intéressants pour la faune et la flore.

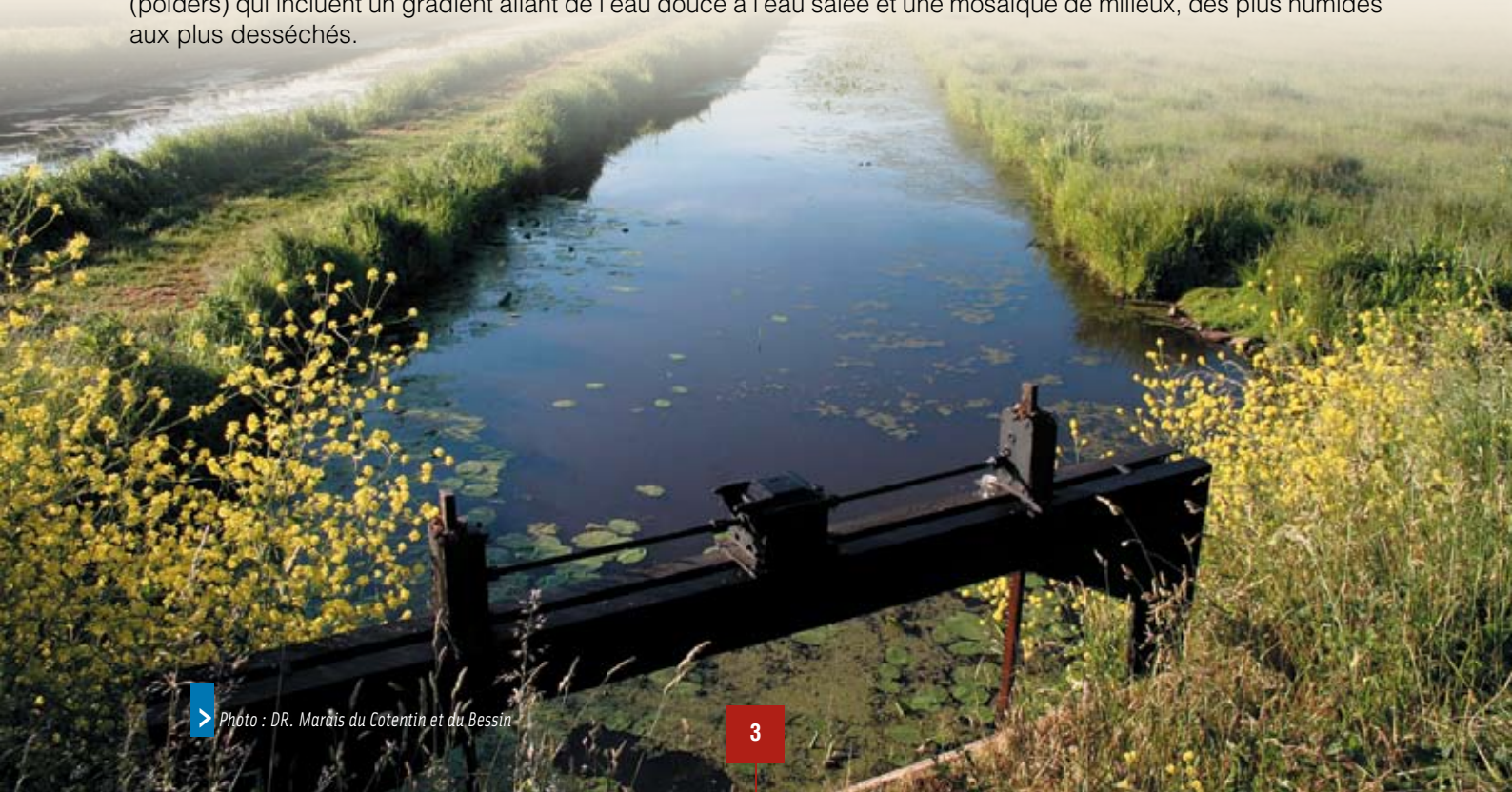
A l'interface entre les milieux marins et continentaux, un gradient de conditions écologiques lié à la variation de teneur en sel des eaux est à l'origine d'une grande diversité biologique. De plus, ces zones d'échanges, de transferts d'énergie et de matières nutritives sont particulièrement favorables à la reproduction et au développement des organismes vivants. Il en résulte une productivité élevée, révélée par le foisonnement biologique (mollusques, insectes, crustacés, poissons, oiseaux...) qui caractérise ces sites.



Marais de Sébastopol

P. Deschamps

Les marais agricoles aménagés des côtes de la Manche et de l'Atlantique (Marais du Cotentin, Breton, Poitevin, de Brouage...), sont des entités fonctionnelles résultant de l'histoire géologique et des aménagements humains (polders) qui incluent un gradient allant de l'eau douce à l'eau salée et une mosaïque de milieux, des plus humides aux plus desséchés.



LES ZONES HUMIDES CONTINENTALES

DES MILIEUX VARIÉS

Souvent difficiles à délimiter en raison de leur imbrication et de leur interdépendance, elles comprennent les principaux types suivants.

Les zones humides alluviales en fond de vallée des fleuves et des rivières, habitats fluviaux (îlots, grèves, berges...) et zones humides annexes (prairies inondables, marais tourbeux, bras morts, ripysilves, forêts alluviales...) sont façonnées par l'alternance des eaux basses (périodes d'étiage) et hautes (inondations). Ainsi, les crues, par l'apport de sédiments et de matières nutritives, créent-elles des espaces variés favorables à une diversité biologique et, à une productivité biologique élevées.

Les tourbières, (principalement dans le Jura, les Vosges, les Alpes, les Pyrénées, le Massif central, les Monts d'Arrée, le Morvan et les Ardennes) résultent de l'accumulation de matière végétale non décomposée constituant la tourbe. Les tourbières se forment lorsque le sol est constamment engorgé d'eau, sous un climat frais et humide. Ces milieux se caractérisent par leurs formations végétales où dominent des espèces hygrophiles (mousses, sphaignes, hypnacées, carex, roseaux, joncs...) dont la croissance engendre une accumulation importante de matière organique. Ce sont des milieux fragiles dont l'édification se réalise sur des périodes allant de 2 000 à 5 000 ans. L'intérêt écologique des tourbières réside notamment dans la présence d'espèces végétales et animales originales et spécifiques, témoins des périodes climatiques froides passées.



Plaine inondable des Bords de Loire

P. Deschamps



Marais tourbeux d'altitude en Corse

F. Muller (pôle relais tourbières)



Prairies de tourbeux du Cotentin Bessin

P. Deschamps

Les prairies humides : du Val-de-Saône, des Basses Vallées Angevines, du Ried alsacien, des marais de l'Ouest... sont composées d'une flore spécifique liée à une submersion hivernale temporaire et façonnée par des cycles de pâturage et de fauche. Ces milieux sont d'une grande valeur patrimoniale au niveau national, voire international. Ils constituent l'habitat privilégié de nombreuses espèces menacées, végétales (Fritillaire pintade, Gratiolle officinale...) et animales (Râle des genêts, Barge à queue noire, Courlis cendré...). Ce sont enfin des zones d'accueil recherchées par les oiseaux migrateurs (de passage ou en hivernage) qui y trouvent une nourriture abondante.



Régions d'étangs (Sologne, Brenne, Dombes, Woêvre, Forez...), **bordures de lacs** (lacs Léman, du Bourget, lacs de montagne...), **plans d'eau ponctuels et arrière-littoraux** (marais d'Orx, lac de Grand-Lieu, lacs d'Hourtin et de Carcans), au niveau des ceintures de végétation à l'interface entre la terre et l'eau et suivant un gradient d'humidité, se succèdent une diversité d'espèces végétales, support d'une vie animale foisonnante. Ainsi, les roselières des berges servent-elles d'abri, de site de reproduction pour une grande variété d'espèces animales telles que les insectes (dont les libellules), les poissons, les amphibiens (grenouilles, crapauds), les oiseaux paludicoles (Hérons, Fauvettes aquatiques, Râles, Busards des roseaux...).



Les zones humides artificielles de création récente, dispersées sur l'ensemble du territoire, ont pour origine l'aménagement de réservoirs comme les lacs de Champagne humide ou la réhabilitation des gravières. Plusieurs d'entre elles se sont révélées être d'un grand intérêt, principalement pour l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants (canards et échassiers).

Les zones humides de bas-fond en tête de bassin. Milieux linéaires (ripisylves) ou en tâches (petites prairies et tourbières), elles bordent de manière plus ou moins continue le chevelu des réseaux hydrographiques. Elles interviennent de manière prépondérante dans l'épuration de l'eau dans les bassins versants largement voués à l'agriculture.

Les mares permanentes et temporaires possèdent une valeur patrimoniale de premier rang. Certaines d'entre elles, notamment celles qui subissent une alternance annuelle d'inondation et d'exondation, présentent un intérêt floristique majeur : elles hébergent des espèces végétales spécialisées, rares et menacées au niveau national. De plus, les mares constituent des sites privilégiés de reproduction des populations d'amphibiens. La disparition de ces milieux humides est souvent liée aux modifications des pratiques agricoles.

P. Deschamps



Marais d'Orx, troupeau de Highland pour entretien de la réserve



LA DIMENSION CITOYENNE DES ZONES HUMIDES : DE PRÉCIEUX OUTILS NATURELS DE RÉGULATION

Mené en 2001, le Programme de Recherche National sur les Zones Humides (PRNZH) a permis d'apprécier l'importance des fonctions remplies par les zones humides vis-à-vis de la ressource en eau et notamment en ce qui concerne la rétention des crues, l'épuration des eaux superficielles et souterraines.



Source PIMP

Communal inondé dans le parc interrégional du marais Poitevin

ZONES D'ÉPURATION DES EAUX

Les zones humides contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau en agissant comme un véritable filtre. Elles assurent une épuration des nutriments et des polluants ; elles peuvent réduire de manière très significative les transferts polluants sous forme particulaire ou dissoute ; elles agissent comme des pièges favorisant l'adsorption et la précipitation

d'éléments dissous. La végétation intervient en assimilant, et donc en immobilisant pendant des temps plus ou moins longs, une partie des éléments fixés (azote, phosphore, métaux). Les zones humides peuvent éliminer par voie microbienne tout ou partie des éléments piégés ou transitant dans ces milieux.

ZONES D'EXPANSION DES CRUES

Les zones humides participent à la régulation des écoulements fluviaux et réduisent les risques d'inondations. En stockant d'importantes quantités d'eau pendant les crues, elles permettent de ralentir le déplacement de la crue et d'écarter sa pointe. Elles contribuent ainsi à protéger des inondations les zones aval et les territoires urbanisés.



P. Deschamps

Protection contre les crues en Loire, Ingrandes-sur-Loire.

ZONES DÉCLARÉES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE MAJEUR

Support pour les chaînes trophiques, les zones humides, en fonction de leur localisation géographique et de leur typologie, assurent des « services écologiques » importants tels que la rétention des sédiments, la stabilisation des rivages (marais littoraux), la dissipation des forces érosives, etc.



Source : CEL

Marais inondés dans l'estuaire de la Charente après la tempête de 1999.

DES HABITATS VITAUX POUR DE NOMBREUSES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Les zones humides assurent des fonctions essentielles pour de nombreuses espèces végétales et animales :

- **un espace de reproduction** pour des poissons et des oiseaux d'eau qui se reproduisent exclusivement en zone humide. Ils y trouvent des conditions favorables pour leur frai ou leur nidification. Les prairies inondables, par exemple, constituent les principales zones de frai des brochets ;
- **une fonction d'abri et de protection**, rôle très important pour les poissons lors des crues et des pollutions. Les oiseaux ont besoin de ces abris lors de la mue ou comme protection contre les prédateurs. A ce titre, les communications transversales entre le lit mineur et ses annexes humides de la plaine d'inondation (anciens méandres, bras morts...) jouent un rôle important pour les peuplements piscicoles et l'avifaune ;
- **une fonction d'alimentation**, de nourricerie pour de nombreuses espèces migratrices et/ou sédentaires.



UN PATRIMOINE UNIQUE, SUPPORT D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES

Les zones humides constituent un patrimoine unique, aussi bien en termes de richesse naturelle, de biodiversité biologique ou de paysage qu'en termes d'héritage culturel et identitaire des populations. Supports d'activités de pleine nature susceptibles de favoriser le développement local : chasse, pêche, observation de la nature, photographie, découverte pédagogique, randonnées... les zones humides constituent aujourd'hui des pôles d'attraction importants, recherchés en particulier par les citadins.

UN ATOUT ENVIRONNEMENTAL

Les zones humides constituent aussi la vitrine de la qualité environnementale d'une région et participent à l'image de celle-ci. Ce sont des facteurs d'attractivité et des atouts fondamentaux pour le développement économique local.



DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DE PRODUCTIONS

Les zones humides fournissent à la collectivité des services naturels chiffrables économiquement.

UN RÔLE SOCIO-ÉCONOMIQUE INDÉNIABLE ET MÉCONNU

Grâce à leurs fonctions hydrologiques, les zones humides participent à l'alimentation en eau potable de la population humaine et aux besoins liés aux activités agricoles et piscicoles. La forte productivité des zones humides est à l'origine d'une grande diversité de productions et d'activités agricoles (herbage, fauchage, pâturage, élevage, rizières, cressonnière, exploitation forestière, roseaux...), piscicoles (pêches, piscicultures), conchylicoles (huîtres, palourdes, coques...), salicoles, aux répercussions financières avérées.

Source : Coopérative des producteurs de sel de Guérande



Marais salants de Guérande

- **L'aquaculture** : riche de plusieurs centaines d'entreprises, elle constitue un bassin d'emploi important et les aquaculteurs restent des acteurs économiques essentiels du littoral.
- **La saliculture** : les principaux secteurs de production sont situés sur la façade Atlantique, à Mesquer (40 paludiers), Guérande (200 paludiers, environ 2 000 ha de marais exploités), île de Noirmoutier, île de Ré, également dans les marais salés de la baie de Bourgneuf, marais de la Vie, marais des Olonnes, île d'Oléron... et en Camargue pour le littoral méditerranéen.
- **L'ostréiculture** : l'utilisation du marais par l'ostréiculture occupe aujourd'hui 2 200 ha de claires en Charente-Maritime, et 400 ha en Vendée et Loire-Atlantique. Sur l'ensemble de la façade atlantique, près de 900 entreprises ostréicoles exploitent des parcelles de marais (de 1 ha à plus de 50 ha).



Maison en toit de chaume

Selon leur situation géographique, les zones humides assurent une production végétale exploitable directement (en Camargue, la vente des roseaux procure un revenu annuel d'environ 300 € / ha) ou utilisable pour l'élevage.

Pendant longtemps, le roseau et la tourbe ont constitué les principales ressources offertes aux habitants de la Brière en Loire-Atlantique. Le roseau était utilisé pour de nombreuses activités : litière pour les animaux, couverture des chaumières... Le toit en chaume, constitué de roseaux résiste très bien aux intempéries. Parfait isolant, il apporte une isolation thermique, phonique et acoustique de grande qualité. Le renouveau de l'utilisation du roseau a contribué à la création d'entreprises de couvreurs chaumiers. Aujourd'hui 13 entreprises artisanales de couverture en chaume travaillent sur le territoire de la Brière.



Valorisation du jonc

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES IMPORTANTES ET VARIÉES

La richesse des zones humides est liée à la préservation des prairies permanentes humides dont l'activité d'élevage reste la principale pratique susceptible de les valoriser tout en répondant aux objectifs environnementaux.

Les éleveurs exploitent des troupeaux bovins, pour le lait, pour la production de brouillard ou pour l'engraissement. Il existe aussi des éleveurs de chevaux ou de moutons, dont le plus connu est le mouton de « pré salé », à l'image de celui de la baie de Somme qui a obtenu son appellation d'origine contrôlée (AOC) en octobre 2006. Parfois les éleveurs combinent ces productions animales (élevages « mixtes »).

Des expériences très concluantes d'élevage d'espèces rustiques de chevaux et de bovins, comme la Maraîchine ou l'Highland cattle, sont menées.

De même, de nombreuses espèces piscicoles, qui représentent une production valorisable, dépendent des zones humides pour se nourrir, se reproduire ou y vivre, C'est le cas du Brochet qui fraie au printemps sur les prairies inondées des marais mouillés.

L'Anguille, autre espèce emblématique, effectue une grande partie de son cycle de vie dans les milieux humides continentaux. Ainsi, la perte de zones humides, surtout les plus proches de la mer, pourrait accentuer le déclin de l'espèce. Au-delà de son intérêt écologique évident – elle représente un excellent « bio-indicateur » de la qualité de l'environnement – lorsqu'une population d'anguilles est abondante, cela indique la présence et l'ac-

cessibilité d'habitats diversifiés (marais, plaines d'inondation de vallées fluviales, etc.) mais également une bonne qualité de l'eau au plan physico-chimique, car l'es-
pèce est particulièrement sensible aux pollutions diffuses.



La sauvegarde de l'Anguille présente aussi un réel intérêt socio-économique : toutes les phases continentales de cette espèce sont exploitées au travers l'Europe (au stade civelle, anguille jaune et argente). L'Anguille se situe au 3^{ème} rang des espèces commerciales sur la façade Atlantique et au 1^{er} rang pour les pêcheries professionnelles intérieures et méditerranéennes.



Marais de Seudre

Source : CREAA

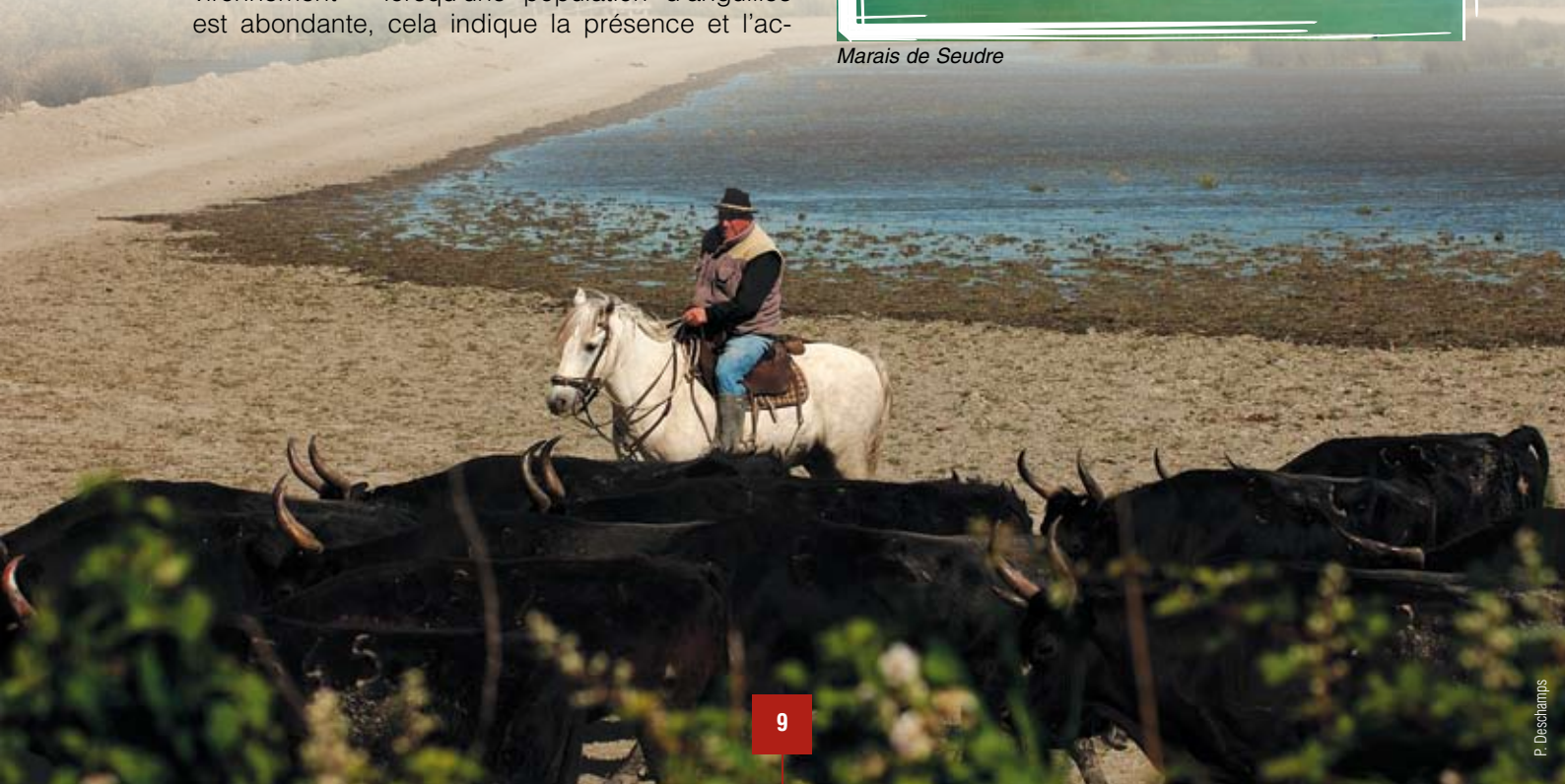


Baie de Somme

P. Deschamps



Highland
cattle



L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UNE GARANTIE DE PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

La richesse des zones humides est liée à la préservation des prairies permanentes humides dont l'activité d'élevage reste la principale pratique susceptible de les valoriser tout en répondant à des objectifs environnementaux.

LE DÉCLIN DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

L'élevage en zones humides a connu des évolutions très diverses selon les territoires avec, cependant, une dominante : l'intensification des productions animales et fourragères.

Dans les années 1970-80, les zones humides ont connu une période d'aménagement et de drainage qui a conduit à une valorisation de ces milieux par la production de cultures végétales marchandes. Ces aménagements ont entraîné des modifications du paysage soulevant des préoccupations, notamment en matière de préservation de la biodiversité, mais aussi laissé apparaître des tendances lourdes : diminution importante du nombre des exploitations, âge des exploitants en augmentation, difficultés de reprise, spécialisation des systèmes, abandon des ateliers d'élevage au profit d'une intensification des productions céréalières. Les crises successives (ESB et autres EST) n'ont pas, elles non plus, encouragé le maintien de cette activité d'élevage.



Frédéric Signoret, éleveur dans le marais Breton

C'est dans ce contexte que les mesures agri-environnementales ont vu le jour. Depuis 1991, de nombreux dispositifs se sont succédés : les opérations locales agri-environnementales (OLAE) de 1991 à 1998, suivies des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) de

2000 à 2002, puis en 2003 de façon exceptionnelle dans les marais de la façade atlantique, les engagements agri-environnementaux (EAE), et de 2004 à aujourd'hui, les contrats d'agriculture durable (CAD).



L'état actuel des activités d'élevage en zones humides résulte de ces évolutions : les exploitations ont suivi des trajectoires particulières, en s'affranchissant à des degrés divers de la dépendance vis-à-vis des prairies. Cette diversité résulte également de l'équilibre atteint entre production animale et végétale, des espèces élevées (bovines, ovines, caprines ou encore équinnes) mais aussi de l'arrivée de nouveaux venus développant souvent des formes d'élevage alternatives. De nouvelles voies sont recherchées : pluriactivité ; organisation collective du travail ; constitution de groupements d'éleveurs ; diversification du métier ; simplification du travail avec l'élevage de races rustiques en extensif (exemple encourageant de la Maraîchine).



GARDIEN DE LA BIODIVERSITÉ : UN NOUVEAU REGARD SUR LE MÉTIER D'ÉLEVEUR

L'activité d'élevage se heurte également à de fortes contraintes, notamment en élevage laitier, qui conditionnent son avenir. Ainsi, de nombreuses exploitations ne trouvent-elles pas de repreneur. Cependant, on peut observer l'arrivée dans le paysage de nouveaux éleveurs qui s'écartent des modèles professionnels classiques. **Le renforcement de l'activité d'élevage passe également par une nouvelle forme de reconnaissance sociale du métier d'éleveur** et par une amélioration de ses conditions de travail.

Pour compenser ces handicaps, les éleveurs adoptent différentes stratégies : agrandissement de l'exploitation, cultures fourragères intensives en terres hautes (maïs, ensilage...), augmentation des terres de culture, ou encore recherche des modèles d'élevage alternatifs, mieux adaptés aux contraintes de l'élevage à l'herbe. Ces solutions sont plus structurelles que techniques, portant sur l'organisation de l'exploitation et des élevages. Elles sont liées aux modalités d'exploitation des prairies.



Dans ce contexte, les enjeux de conservation de la nature sont plus une opportunité qu'une contrainte nouvelle ! Pour celles et ceux qui ont choisi de conserver leurs prairies en zones humides, les aides agri-environnementales apportent compensation financière, possibilité d'innover dans le domaine de la gestion agro-écologique et reconnaissance sociale.

Ainsi, la conservation des prairies naturelles humides relève-t-elle moins de solutions technologiques que de choix sociaux et politiques. Encore faut-il que ces choix créent les conditions de la durabilité de l'élevage extensif en zones humides...



Maraîchine (Marais Breton)





La Camargue

« Sans aide, nous sommes cuits »



LES MULTIPLES VISAGES DES ZONES HUMIDES

Du haut d'une petite montille, dune fluviale typique des paysages camarguais, Jean-Pierre Clauzel, peau tannée par le soleil de Provence et les vives rafales du mistral, inspecte à bonne distance un troupeau de taureaux cocardiers réfugié dans les sous-bois. Plus de trois mois que pas une goutte de pluie ne s'est abattue sur le sol camarguais. Lentement, les fossés s'assèchent et l'éleveur s'inquiète, bientôt il faudra pomper les eaux du Rhône pour inonder quelques parcelles. Un rabattage et voici la petite troupe de retour en pâture, au milieu des enganes et des scirpes. Les bêtes sont vives, le pied agile, les changements de direction d'une implacable vélocité. « *L'agressivité..., plus que la beauté ou la forme des cornes, c'est le caractère que je recherche* », explique le manadier en désignant d'un doigt la bien nommée Jobard, tête bien droite et regard braqué sur l'éleveur. « *Celle-là, si tu la mets dans une arène, elle se tape la tête contre les murs, elle fait le spectacle. Ce que nous voulons, ce sont des animaux capables de prendre des coups puis de repartir illico au cœur de l'arène, un peu comme des boxeurs* ».

Elle semble « méchante » à souhait cette jeune Jobard, peut-être engendrera-t-elle bientôt un puissant cocardier qui connaîtra son heure de gloire au cœur d'une arène surchauffée de la région, pourchassant inlassablement les fiers raseteurs tout de blanc vêtus.

Mas des Bernacles, à quelques encablures d'Arles. Autour des frères Mailhan, quelques gardians volontaires équipent leurs chevaux de belles selles camarguaises. Les bêtes harachées – à la mode sarrasine –, pénètrent dans une parcelle jonchée de jeunes tamaris. Aujourd'hui, on trie des taureaux,

ou plutôt, on trie un taureau qui quelques heures plus tard doit participer à une course.

À l'image des taureaux, les chevaux camarguais, indispensables compagnons de travail des gardians et des manadiers, sont capables de brutaux changements de direction. Pour évoluer sur les sols craquelés ou gorgés d'eau de Camargue, il faut « *des pattes de fer, de bons aplombs* », des animaux rustiques, capables de vivre dans un milieu hostile.

Taureaux et chevaux de Camargue sont les fils du marais. Ce milieu difficile, à la végétation par endroit rare et souvent immangeable a façonné leur morphologie. Ce sont même les seuls à si bien s'adapter à cet environnement particulier, à supporter les incessantes piqures de moustiques et autres arabis, à pouvoir évoluer sur des prairies salées où ne poussent que quelques saladelles ou quelques touffes de salicornes.

La course camarguaise, depuis la fin du XIX^e siècle, c'est l'objectif ultime de l'élevage local. Bien sûr, il existe depuis quelque temps une AOC taureau de Camargue qui permet aux manadiers de mieux valoriser la viande, mais le poids des carcasses est si faible (environ 130 kg carcasse pour une vache de trois ans), l'élevage tellement extensif...

« *Sans aide, nous sommes cuits* », reconnaissent certains éleveurs. « *Pour vivre, on est aussi obligé de faire du tourisme* », des visites de manades, des balades à cheval... Si les riziculteurs voisins tirent leurs épingles du jeu, les éleveurs qui entretiennent les prairies naturelles avec leurs chevaux et leurs taureaux peinent à dégager des revenus suffisants.



Les zones humides,
des hommes,
des trajectoires
et des passions

Reportage : Axel Puig
Photos : Philippe Deschamps



Les Barthes de l'Adour

« Ici, c'est le paradis et on ne va pas
savoir le conserver »



LES MULTIPLES VISAGES DES ZONES HUMIDES

Au volant de son pick-up, Gérard Castagnet coupe la voie ferrée, traverse un passage puis s'arrête un instant à l'entrée des Barthes de la commune de Rivière. Dans cette gigantesque prairie quadrillée par des canaux pour la plupart à sec, on distingue au loin quelques nids de cigognes, des balles de foin alignées en rang serré, des tonnes pour la chasse au canard, et une belle forêt de chênes qui cache la digue et la rivière Adour.

La voiture s'arrête quelques centaines de mètres plus loin et immédiatement, les Poneys landais de Gérard s'approchent. « C'est le paradis ici, et on ne va pas savoir le conserver », soupire l'éleveur. Le Poney landais, parfaitement rustique, est l'animal traditionnel des Barthes de l'Adour. Il est ici au cœur de son berceau.

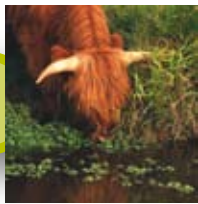
Autour de la voiture, s'agglutine maintenant une joyeuse bande de chevaux de trait, principalement des Comtois et des Bretons. Une dizaine de mètres derrière, sur la barthe voisine de Saubusse, des vaches et des Shetlands, curieux, s'avancent lentement vers la clôture. Quelques vététistes et promeneurs se baladent sur les chemins alentours. Les Barthes ce sont aussi des espaces récréatifs, notamment pour les Dacquois.

En ce début de mois de juin, le soleil frappe fort, la terre est craquelée et les fossés presque à sec. Mais il faut imaginer un instant ces prairies en hiver ou au printemps, lorsque l'Adour se gonfle et répand ses eaux sur l'ensemble des Barthes. Pendant de longues semaines, les écluses restent ouvertes et les bêtes les plus résistantes – surtout les équins – évoluent les pieds dans l'eau.

« Les Barthes constituent une vaste zone d'expansion de crue. Elles jouent notamment un rôle pour la protection de Dax », explique Jean-Marc Dubis, éleveur et maire de Tercis-les-Bains. Car en hiver, puis au printemps lorsque fondent les neiges pyrénéennes, l'Adour devient une rivière puissante aux crues souvent capricieuses. De Bégaar à Tarnos, l'Adour est bordée de vastes zones inondables, plus ou moins drainées selon les endroits. Près de l'embouchure, aux alentours de Bayonne, comme dans la partie amont, les Barthes ont été asséchées pour cultiver notamment du maïs. Dans la partie centrale en revanche, de Saint-Paul à Port-de-Lanne, on trouve encore de vastes prairies naturelles. Le pâturage contribue au maintien du milieu ouvert, il participe à la richesse de la biodiversité. En revanche, les chevaux, les poneys et les vaches se révèlent bien inefficaces pour lutter contre l'invasion de la Jussie. « La Jussie se répand partout, dans les lacs de tonne, sur les prairies... Nous avons essayé le curage mécanique des canaux, des traitements chimiques avec un produit sélectif, mais rien n'y fait ». Depuis peu, on expérimente une solution alternative : des buffles d'Asie – qui selon certains consommeraient la plante originaire d'Amérique du Sud – ont été introduits sur une Barthe de Tercis. Mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions de cette expérience originale.

À l'image de cette lutte contre la Jussie, l'entretien des Barthes nécessite d'importantes sommes d'argent. « L'exploitation agricole ne peut pas tout financer et il est difficile de demander aux citoyens de participer à l'entretien des Barthes et ce même s'ils aiment s'y promener. Voilà pourquoi nous avons besoin d'aide », conclut Jean-Marc Dubis.





Le marais d'Orx

« Les Highlands cattle préparent
les prairies pour les oies »



LES MULTIPLES VISAGES DES ZONES HUMIDES

Tandis que le soleil d'un après-midi de fin juin, décline lentement à l'horizon, une brume de chaleur enveloppe le marais d'Orx. Au loin, on distingue à peine la Rhune et les premières cimes pyrénéennes.

Depuis plusieurs jours, on annonce des orages, mais rien ne vient. En deux mois, quelques gouttes seulement sont tombées sur la région. D'un rapide coup d'œil, Pascal Darrigade, ancien agriculteur aujourd'hui employé de la réserve naturelle, évalue les niveaux d'eau des canaux. Plus loin, de l'autre côté de la digue, au milieu d'un collecteur couvert de Jussies, une petite troupe d'Highlands cattle, ces bovins écossais au fier cornage pâturent les pieds dans l'eau. Avec leurs longs poils, les vaches soufflent, la respiration est saccadée, elles semblent souffrir de la chaleur. Lentement, une par une, suivies de près par quelques Gardebœufs, elles traversent le fossé et viennent chercher un peu de fraîcheur à l'ombre d'une peupleraie. « Nous avons une cinquantaine d'Highlands », explique Pascal tout en détaillant chacune du regard. *C'est vrai que l'été elles souffrent un peu, mais l'hiver, il peut geler ou faire très mauvais, cela ne leur pose aucun problème* ».

Au marais d'Orx, les Highlands cattle ont été choisies pour leur rusticité, leur capacité à entretenir les prairies et à maintenir ouvert ce milieu humide. Du doigt, Pascal désigne une vaste prairie. « *Tout l'hiver, je laisse les vaches sur cette parcelle, elles la nettoient presque intégralement et il ne me reste plus qu'à enlever les refus pour qu'ensuite les oies*

puissent venir nicher ». En hiver, ces dernières arrivent par milliers. Située à quelques kilomètres à vol d'oiseau de la côte atlantique et au beau milieu d'un important axe migratoire, la réserve landaise propose aujourd'hui l'une des plus belles concentrations d'Oies cendrées en Europe. « *Dès qu'il y a un peu d'eau, les oiseaux arrivent* », constate Fabienne Savary, directrice de la réserve. Du coup, Spatules blanches, Grues, Balbuzards pêcheurs, Hérons pourprés, Aigrettes, Bécassines ou Sarcelles d'hiver ont coutume de s'arrêter, le temps d'une simple halte ou pour nicher tout l'hiver durant sur les riches prairies et les plans d'eau du marais.

Il y a moins de vingt ans pourtant, là même où stationnent désormais les anatidés et pâturent les bovins, on ne trouvait que de vastes champs de maïs. Mais depuis son acquisition par le Conservatoire du littoral, le marais a retrouvé sa vocation première de zone humide ; de nombreuses espèces végétales – près de quatre cents recensées sur le site – colonisent à nouveau les lieux et certaines espèces animales particulièrement rares comme le Vison d'Europe ou la tortue Cistude y trouvent refuge.

Surpris, Pascal s'arrête pour contempler un veau qui semble brouter de la Jussie. Avec les lapins et les Ragondins – qu'il piège par centaines et qui endommagent le linéaire de digues – la prolifération de cette espèce végétale est un problème de taille pour les gérants de la réserve. Traitement mécanique trop onéreux, arrachage manuel inconcevable, aucune solution satisfaisante n'a encore été trouvée.



Les zones humides,
des hommes,
des trajectoires
et des passions

Reportage : Axel Puig
Photos : Philippe Deschamps



Le Marais breton

« Nous sommes en concurrence avec les éleveurs du bocage alors que notre travail est rendu beaucoup plus difficile par le parcellaire morcelé, la présence de fossés ou le caractère salin des prairies »



LES MULTIPLES VISAGES DES ZONES HUMIDES

Bâton à la main, le pas tranquille, Christian Francheteau, éleveur laitier à quelques encablures de Bouin, guide ses vaches Normandes entre deux fossés remplis d'eau salée. Paisiblement, elles se dirigent vers l'étable. C'est l'heure de la traite. Dans cette partie du Marais breton, autrefois encerclée par les eaux, les canaux sont sinueux, un véritable labyrinthe. « Avant, il y avait des salines un peu partout, explique l'éleveur vendéen. On creusait des canaux tortueux pour que l'eau s'écoule plus lentement et qu'elle puisse ainsi se réchauffer ».

Alors que les Normandes s'engagent sur un chemin en terre, Christian observe le sol craquelé de sa parcelle. L'été n'a pas encore débuté, mais un peu partout, l'herbe commence à griller. « Du fait de la structure sableuse du sol et de la présence de sel, le marais est ici très séchant ». Du coup, de juillet à mars, il se trouve obligé de fournir du foin à ses bêtes. Ses 90 ha de prairies naturelles servent à la fois au pâturage et à la production de foin. Pour le reste, il cultive une trentaine d'hectares de protéagineux et de céréales – autoconsommés sur l'exploitation –, et onze hectares de luzerne. Chez Christian, point d'ensilage, point non plus d'engrais ou de désherbants chimiques, avec sa conduite d'élevage « tout foin », ici le lait produit est 100 % bio. L'éleveur poursuit : « ces prairies ne sont pas cultivables, on ne peut les utiliser que pour du pâturage ». Et encore, pour que les bovins puissent pâturer d'avril à novembre, le réseau hydraulique doit être parfaitement entretenu ; tous les dix ans, il faut curer les fossés, ce qui représente bien sûr un coût important.

« Nous sommes en concurrence avec les éleveurs du bocage alors que notre travail est rendu beaucoup plus difficile par

le parcellaire morcelé, la présence de fossés ou le caractère salin des prairies », explique t-il.

Un peu plus au nord, près de la Barre-de-Monts, Frédéric Signoret, jeune éleveur bovin, vient jeter un coup d'œil à quelques-unes de ses Maraîchines qui pâturent sur les prairies humides de l'écomusée du Daviaud. Ancien salarié de la Ligue de protection des oiseaux, Frédéric est venu à l'agriculture « par soif de terrain », par l'envie de se confronter à certaines réalités. Il marche dans cette vaste prairie, entre deux fossés, passe à proximité des vestiges d'une ancienne saline, recherche une espèce végétale, surprend un vol d'Aigrettes. Le Marais breton propose une belle richesse ornithologique : quelques couples de Vanneaux, des Alouettes, des Avocettes, des Hérons cendrés, pourprés ou Gardebœufs, des Spatules blanches, le Chevalier gambette, la Barge à queue noire et bien sûr une variété de canards.

L'air se fait de plus en plus marin. Marée basse, les flots s'écartent et le célèbre passage du Gois s'ouvre. Quelques kilomètres plus au nord, le polder de Sébastopol édifié sur l'île de Noirmoutier en 1856. Dans cet espace naturel protégé par une impressionnante digue, Frédéric laisse pâturer une dizaine de ses bêtes. Toujours des Maraîchines, ces vaches tellement appropriées aux milieux humides. Disséminées autour des fossés et des îlots, elles maintiennent le milieu ouvert, notamment en régulant certaines espèces végétales comme le jonc. Sous un léger crachin, retour sur le continent, Frédéric désigne du doigt une espèce végétale couverte de fleurs jaunes : « C'est la Renoncule à feuille d'ophioglosse, une plante protégée qu'on cherche à favoriser par le pâturage extensif ».



Les zones humides,
des hommes,
des trajectoires
et des passions

Reportage : Axel Puig
Photos : Philippe Deschamps



Marais poitevin : le Marais mouillé

« Du fait de la taille des parcelles et de l'utilisation
du bateau, nous doublons notre temps de travail »



LES MULTIPLES VISAGES DES ZONES HUMIDES

Sur l'étroite départementale qui mène droit au village de Coulon, le trafic automobile est encore raisonnable. Juste en contrebas, au milieu d'une enfilade de barques, quelques pêcheurs matinaux lancent leurs lignes dans la Sèvre. De l'autre côté de la rive, une multitude de petites conches, bordées de chênes, peupliers, ormes et autres frênes têtards. Des vaches Maraîchines, têtes étroites et sabots larges pour évoluer au mieux sur des terrains meubles, pâturent au bord de l'eau. Nous sommes au cœur de la Venise Verte. Ici, malgré la sécheresse qui s'étend sur le pays, les conches sont remplies d'eau, le sol tourbeux est spongieux et la végétation d'un vert luxuriant.

Quelques kilomètres plus loin, toujours au bord de la Sèvre, Philippe Rimbaud, éleveur bovin grimpe dans la vaste barge financée par le parc interrégional du Marais poitevin et mise à la disposition des éleveurs de la zone. « Ici, nous sommes dans une zone de 300 ha de marais inaccessibles par voie de terre, sans cette barge, on ne pourrait rien faire », explique-t-il tout en engageant son embarcation sur la conche du Bifour.

De part et d'autre du canal, des herbes s'élèvent à plus d'un mètre de haut. Un carrefour, Philippe bifurque et s'engage sur la conche des Grandes-Prises. Le milieu est de plus en plus fermé, à droite comme à gauche, les friches obstruent l'horizon.

Sans l'intervention humaine et sans le pâturage d'animaux adaptés aux milieux humides comme la vache Maraîchine, la Venise Verte serait aujourd'hui presque intégralement inaccessible et du coup peu propice à l'activité touristique omniprésente dans cette zone.

Avec ses 9 vaches, ses 4 bœufs et ses 4 génisses – tous de race Maraîchine –, Philippe entretient ainsi 16 ha de marais mouillé. Mais pour lui et ses collègues de l'association des

éleveurs en bateau de la Venise Verte, le travail n'a rien d'évident et l'aide du Parc est indispensable. « Nous avons financé une barge, défriché certaines zones, construit des appointements sur des parcelles non accessibles par voie de terre... le tout pour aider les éleveurs dans leurs activités », explique Odile Cardot, chargée d'études au Parc.

Pour maintenir cette vaste zone humide ouverte, l'élevage reste la solution la plus cohérente. Charolaises, Aubracs et Maraîchines sont ainsi les acteurs de l'entretien du milieu. Malheureusement, pour le moment, les éleveurs ne se bousculent pas pour venir travailler dans la zone et le cheptel présent est insuffisant.

La barge poursuit son chemin, croise un employé du Parc qui relève des pièges à ragondins – « l'an dernier, on en a piégé près de 1 700 sur 300 ha ».

Accostage sur une berge. Jean-Claude Largeaud et Dominique Moinet, tous deux également éleveurs de Maraîchines chargent des barrières mobiles puis rejoignent Philippe sur la barge. Aujourd'hui, il s'agit de déplacer un petit troupeau d'une parcelle à l'autre. Une opération classique mais qui va durer plus d'une heure. La bétailière flottante reprend sa route puis s'immobilise au milieu d'une conche séparant deux parcelles. De chaque côté, les portes s'abaissent et la barge se transforme en passerelle. Déjà, les trois éleveurs installent les barrières pour guider les vaches et les veaux Maraîchins jusqu'à leur nouvelle prairie de résidence. Sur le canal voisin, les premières barques de touristes s'arrêtent pour contempler la scène. En plein été, le trafic des embarcations touristiques est parfois tellement important qu'il oblige les éleveurs à modifier leurs horaires de travail.

Une bonne heure plus tard, retour au point de départ. Jean-Claude et Dominique posent pied à terre. Philippe, lui, reste sur la barge, il doit encore aller chercher un petit tracteur laissé sur une parcelle.





Marais poitevin : le Marais desséché Les communaux



« Certains de nos collègues étaient sceptiques,
mais ici, les conditions sanitaires sont draconiennes »

Les multiples visages des zones humides

Du sommet d'une colline d'où l'on embrasse du regard l'intégralité du communal de Lairoux, des tâches blanches et des tâches brunes se détachent de l'horizon. Quelques Montbéliardes, quelques Normandes, des Charolaises et des Blondes d'Aquitaine en nombre, des chevaux de trait... tous pâturent ensemble sur une vaste prairie collective de près de 250 ha.

Didier Naudon, spécialiste des questions pastorales au sein du parc Interrégional du Marais poitevin contemple le panorama d'un œil avisé puis reprend le fil de l'histoire : « Les marais communaux n'ont jamais été totalement abandonnés, mais à une époque, ces espaces de type collectif étaient mal perçus. Les éleveurs pensaient que mélanger les troupeaux était mauvais et que les conditions sanitaires étaient exécrables ». Bref, pour beaucoup, le modèle du pâturage collectif était un modèle passéiste et durant de longues années, de grandes zones de marais furent ainsi drainées puis retournées pour cultiver du maïs.

Aujourd'hui, à l'image de la réouverture çà et là de nouveaux communaux, tout est fait pour convertir en prairie des terres arables.

Devant un espace de contention qui marque l'entrée du communal de Lairoux, Didier désigne du doigt une petite bosse, puis un creux où la végétation semble plus verte. Mi-juillet, sur le communal, l'ambiance est steppique, les herbes jaunissent et le sol est cassant. « Pourtant, on trouve ici plus de 70 espèces fourragères, dont 9 types différents de trèfles », déclare t-il. Pour Odile Cardot, c'est d'ailleurs « sur le marais desséché qu'il y a le plus d'espèces végétales protégées » – notamment la Renoncule à feuille d'ophioglosse. Cette richesse végétale, les marais la doivent en grande partie à la présence de micro-reliefs, c'est-à-dire une succession de zones basses (les baisses), de petites pentes et de zones plus hautes (les belles). Si les baisses sont non

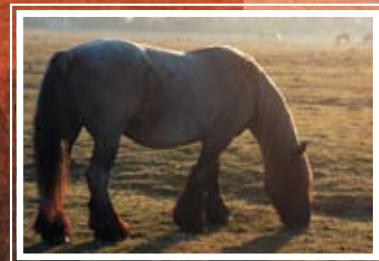
salées, les pentes et les belles en revanche, présentent une salinité plus ou moins marquée. Dans les baisses, où le sol est nettement structuré, une végétation hygrophile à enracinement superficiel se développe (Trèfle porte-fraises, Vulpin genouillé...). Sur les pentes, en revanche, le sol est peu structuré, imperméable et l'on observe davantage une végétation mésohygrophile et halophile, avec du Jonc de Gérard, des Orges maritimes, du Plantain Corne-de-cerf...

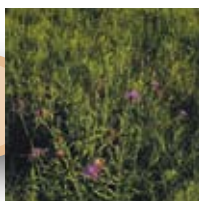
Labourées ou même fauchées, ces terres de marais ne présenteraient pas une telle diversité.

Fin d'après-midi sur le communal de Lairoux. La température ambiante décline lentement, quelques Charolaises s'abreuvent dans le Lay. De part et d'autre de cette rivière méandreuse qui serpente jusqu'à la baie de l'Aiguillon, de nombreuses vaches et des chevaux évoluent par petits groupes.

« Nous avons instauré un contrôle individuel de chaque animal et apporté une réponse aux problèmes de parasitisme. Nous avons également installé des espaces sécurisés de contention pour faciliter le travail des éleveurs », explique Didier Naudon, à l'origine de ce programme qui a chassé les dernières réticences des éleveurs.

À quelques dizaines de kilomètres de là, en plein cœur du Bocage vendéen, Gaston Retailleau, le père, et Hugo son fils, laissent actuellement une soixantaine de leurs Charolaises dans le communal de Lairoux. Sélectionneurs renommés, ils ont été parmi les premiers à utiliser cette terre de marais, au début des années 1990, dès l'ouverture du communal. « Certains de nos collègues étaient sceptiques, mais ici, le contrôle sanitaire est draconien ». Chaque année, ils emmènent leurs génisses à Lairoux. « Sur les 246 ha du communal, 166 sont de très bonne qualité », assure Gaston. Les bêtes restent ensuite jusqu'au 15 octobre, au plus tard, si le marais n'est pas inondé plus tôt.





Les bords de Loire

« L'éleveur et l'oiseau,
ce sont les deux espèces à protéger »



LES MULTIPLES VISAGES DES ZONES HUMIDES

Sous le pont d'Ancenis qui enjambe la Loire, un chemin s'enfoncé vers une belle prairie bordée de chênes. Il y a quelques jours, Jean-Baptiste Bricard, éleveur de Charolaises à Saint-Laurent-des-Autels y a ramassé son foin et déjà, l'herbe bien verte repousse. « *Les prairies des vallées stockent énormément d'éléments fertilisants. Dès qu'il y a une pluie, tout repousse très rapidement* ». La plupart des champs sont vides, quelques rares vaches pâturent derrière des haies arbustives. « *Dans quelques jours, il y en aura partout* », prévient Jean-Baptiste, mais pour l'instant, l'essentiel du cheptel bovin patiente plus haut, sur les coteaux qui surplombent le fleuve, approvisionné régulièrement de foin provenant des bords de Loire. Actuellement en stabulation, ses génisses rejoindront d'ici quelques jours les riches prairies inondables. Le reste du troupeau, vaches, veaux et taureaux attendront le mois de novembre. Sur ces prairies, il laisse ses bêtes au plus tard jusqu'au 1^{er} février, du moins si les caprices du fleuve n'imposent une sortie précoce.

Pour utiliser ces terrains, les éleveurs doivent signer une convention. Moyennant finances, et dans le cadre de contrats d'agricoles durables (CAD), ils s'engagent à quelques règles impératives comme l'interdiction de fumure – ou du moins restreinte –, l'utilisation de produits phytosanitaires uniquement pour des traitements localisés (notamment contre le chardon), l'entretien des mares et des haies. Surtout, ils acceptent que les dates et les techniques de fauche leur soient imposées afin de respecter la nidification des Râles des genêts. L'éleveur doit ainsi retarder la fauche pour permettre aux oisillons d'atteindre leur autonomie et de

faucher du milieu de la parcelle vers l'extérieur, laissant ainsi le temps aux oiseaux de s'envoler.

« *Ce n'est pas une prime que nous touchons, c'est une compensation !* » corrige Jean-Baptiste. « *Quand nous devons faucher par exemple au 1^{er} juillet, le foin est parfois trop sec* ». Pour les éleveurs, le foin est une ressource vitale. « *Il est d'une appétence exceptionnelle, depuis que je leur en donne, je n'ai plus besoin d'apporter ni minéraux, ni pierre de sel. La fertilité est au plus haut et je n'ai plus de tétanie d'herbage* » précise Jean-Baptiste.

À quelques kilomètres de là, les frères Guiet, qui possèdent un troupeau moitié Charolais moitié Rouge des prés, bénéficient également de ces contrats. Le siège de l'exploitation se situe juste derrière la digue, la Loire n'est qu'à quelques mètres et plus que quiconque, ils sont menacés par ses caprices. Sur une île autrefois habitée, au beau milieu du fleuve, ils font pâturer jusqu'à 90 vaches en été. « *En contractualisant, nous nous sommes engagés à entretenir l'île* ». Travailler sur une île bien souvent inaccessible en hiver engendre beaucoup de contraintes – « *pour sortir une bête avec la barge, il faut compter une demi-journée* ». Le CAD permet de compenser en partie ces pertes de temps.

Depuis septembre 2003, une vingtaine d'éleveurs ayant signé des contrats pour l'utilisation des prairies inondables commercialisent leurs produits, des bêtes de 30 mois, sous l'étiquette l'éleveur et l'oiseau – « *ce sont les deux espèces à sauvegarder* », rigole Jean-Baptiste Bricard également membre actif de l'association.





Les marais du Cotentin et du Bessin



« Ici, on trouve les plus fervents défenseurs
de la race normande »

LES MULTIPLES VISAGES DES ZONES HUMIDES

Sous un soleil matinal légèrement voilé, traversant une prairie couverte de rosée, les vaches Normandes d'Hubert Angot se dirigent lentement vers la salle de traite. Des haies, des fossés en eau, une herbe bien verte, nous sommes dans le Cotentin, en plein cœur du fief absolu de la vache Normande – « *ici, on trouve les plus fervents défenseurs de la race* », explique Manuel Chrétien, technicien au parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin.

Dans cette terre traditionnelle de production laitière, parfaitement rustiques et adaptées aux zones tourbeuses, les Normandes ont résisté à la prolifération des Holsteins. « *L'exploitation type dans la région, c'est 90 ha de terrain, dont deux tiers en herbe, un peu de viande et un peu de maïs* ». En général, les éleveurs possèdent des terres hautes, à l'abri des inondations et des crues de rivières, et d'autres de marais qui restent sous l'eau de nombreux mois où les animaux peuvent généralement pâturer d'avril à novembre. Cheveux grisonnants et regard malicieux, Hubert Angot est un éleveur atypique. Producteur de lait bio par conviction, il a adopté depuis quelques années un système tout herbe. Chez lui, pas l'ombre d'une parcelle de maïs, le foin suffit à nourrir ses 45 laitières.

La traite s'achève, les vaches retournent au pré et Hubert se dirige vers le nouveau séchoir qu'il vient de construire lui-même. Il peut sécher jusqu'à 170 tonnes de foin : ces idées, il les met en œuvre surtout pour s'adapter au mieux à la culture en marais. C'est ainsi qu'il a développé un robot qui cure les fossés de façon efficace. Tout en détaillant son principe de fonctionnement – le robot répand la tourbe à presque 10 m du fossé –, il affirme curer ses « *7 km de fossés en deux jours* ».

Car mener un élevage dans de telles zones humides nécessite une certaine capacité d'adaptation et de l'imagination. « *Ici, le sol est tellement tourbeux qu'on peut tout au plus passer un coup de herse* », explique t-il. La plupart du temps, l'éleveur est même obligé de jumeler les roues de ses engins mécaniques. « *Il arrive qu'une bonne pluie nous empêche de travailler pendant plusieurs jours et on éprouve parfois des difficultés pour empailler* ».

Dans le Cotentin comme dans le Bessin, le marais peut rester en eau jusqu'à six à sept mois par an, et en hiver, quand le ciel normand se reflète dans l'eau qui submerge les prairies, les habitants de la région disent que « *leur marais blanchit* ». L'élevage en marais exige une bonne capacité d'adaptation au milieu. Mais cela entraîne également des surcoûts, en termes de matériel, de temps de travail... D'où la nécessité de chercher à valoriser au mieux les produits, ou l'intérêt de développer la vente directe, comme le fait Hubert dans ce point de vente à la ferme où il ne commercialise que des produits bio.

Plus à l'est, près de Sainte-Mère-Eglise, une route sinueuse longe les marais de la Douve. A droite comme à gauche, d'immenses parcelles en herbe encerclées de fossés. Grâce à ces superficies importantes de prairies, le marais reste un havre de tranquillité pour les Cigognes, Busards, Courlis et autres Butors qui viennent s'y reproduire. Aujourd'hui, la véritable menace est certainement la déprise de certaines zones de marais, notamment les plus basses.





La baie de Somme

« Sans l'AOC, le mouton va disparaître
et s'il n'y a plus de moutons, c'est tout l'équilibre
écologique de la Baie qui est menacé »



Les multiples visages des zones humides

Au loin, quelque part entre Saint-Valéry et Le Crotoy, au milieu d'une mollière, ces prairies maritimes qui encerclent la baie de Somme, stationne une petite troupe d'ovins, têtes noires et têtes blanches mélangées, agglutinées les unes contre les autres. François Bizet, éleveur à Morlay, cherche du regard ses 350 moutons. Ici, comme dans la baie du Mont-Saint-Michel ou les havres du Cotentin, on élève des agneaux de pré-salé. De mars à novembre, les moutons pâturent sur la Baie, ils évoluent sur des terres sableuses et salines bien souvent submergées lorsque les coefficients de marée s'intensifient.

« La qualité de notre viande, nous la devons aux espèces végétales présentes en Baie », explique François tout en montrant quelques brins de « Puccinellia », une herbe marine très fine dont les bêtes se délectent - « c'est le nectar du mouton », prétend-on. Et puis, il y a aussi l'Armoise maritime qu'on appelle ici herbe à puce, l'Obione une plante protégée ou encore l'Oreille de cochon que les Picards mangent en salade. Pour l'essentiel, les moutons se nourrissent d'espèces végétales marines, ce qui donne un goût particulier à la viande.

Comme la presque totalité de ses collègues, François est pluriactif. Dans la salle à manger familiale, juste derrière la réception de son camping à la ferme, il avoue élever des agneaux « surtout par passion, par amour de la Baie et de son environnement ». Les revenus de l'élevage ne suffisent pas à faire vivre la famille. « Nos bêtes ont une prolificité assez faible et une vitesse de croissance lente », dès lors pour compenser ces handicaps, ils doivent valoriser au mieux

leurs produits. Les éleveurs de la Baie se sont engagés dans une démarche AOC qu'a conduit avec succès Bérengère Chevrant-Breton au sein de la Chambre d'agriculture de la Somme. Pour Bérengère, l'AOC est même une condition *sine qua non* au maintien de l'élevage dans les mollières : « Sans l'AOC, le mouton va disparaître et s'il n'y a plus de moutons, c'est tout l'équilibre écologique de la Baie qui est menacé ».

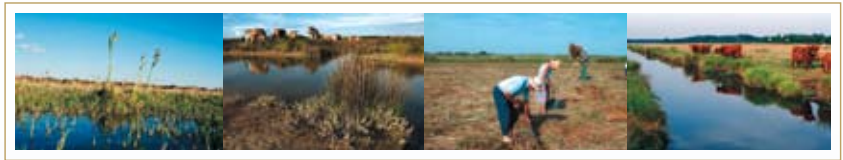
Les premiers rayons du soleil illuminent le parc où les moutons ont stationné toute la nuit durant. Autour, quelques huttes rappellent qu'on est ici au cœur d'un fief de chasse.

Comme chaque matin, avant que la chaleur ne se fasse trop pesante, Roland Moitre, accompagné de ses deux Borders collie, libère son troupeau de moutons. Éleveur de pré-salé, il est également berger depuis vingt ans, en charge de la surveillance d'une petite troupe de 1 000 bêtes pour cinq éleveurs. Le parc ouvert, les Boulonnais, Suffolks, Vendéens, Roussins et autres Hampshires se dirigent d'un pas vif vers le fond de la Baie, traversent une succession de petits courants (ou chenaux) qu'ils franchissent à la nage par petits groupes, en véritable procession.

L'une des préoccupations des éleveurs picards, les horaires et les coefficients de marée. « À partir du 15 août, les coefficients obligent d'utiliser les zones de repli (parcelles situées en bordure de mollière) », explique Roland Moitre. Autre problème de taille : l'eau. En baie de Somme, contrairement à la baie du Mont-Saint-Michel où des puits sont disséminés sur les herbues, on ne trouve que peu d'eau douce. Les troupeaux doivent parcourir de longues distances et multiplier les allers et retours pour s'abreuver.



Glossaire



>**Barthes** : En Gascogne et au Pays basque, on appelle barta / barthe les plaines alluviales inondables situées de part et d'autre de l'Adour et de deux de ses affluents. Les Barthes sont vouées traditionnellement à l'élevage extensif des bovins et équins ou à la production des chènes pédonculés.

>**Cocardier** : Taureau de Camargue qui a fait preuve de ses qualités et de sa bravoure en piste.

>**Communal, communaux** : Les communaux ou prés communaux désignaient autrefois en France certaines surfaces considérées comme bien commun ou biens communaux (Commons pour les anglais) parfois partagés entre les habitants d'un ou de plusieurs bourgs et/ou villes ou villages.

>**Conche** : Canal de petites dimensions que l'on trouve principalement dans le Marais poitevin.

>**Gardian** : Gardien de chevaux ou de taureaux sauvages dans la Camargue.

>**Halophile ou halophite** : Se dit des végétaux qui poussent dans les terrains salés.

>**Manadier** : Du provençal menaire, conducteur d'un troupeau, le manadier désigne le propriétaire d'une manade (troupeau de chevaux ou de taureaux).

>**Mésohygrophile** : Plante ou communauté recherchant une alimentation en eau assez régulière et des stations fraîches à humides.

>**Mollière** : Prairies maritimes qui encerclent la baie de Somme (prés salés).

>**Montille** : Petite dune ou monticule de sable intérieure de la Camargue, d'origine marine ou fluviale.

>**Raseteur** : Du provençal rassa, raser. Passer au plus près. Nom donné à l'homme en blanc qui se mesure au taureau dans le jeu du raset : action de passer au plus près de la tête du taureau pour essayer d'enlever un attribut (cocarde, frontal, ficelles, glands) dont il est porteur.

>**Salabelle** : Appelée aussi «lavande des mers» ou immortelle bleue, elle rappelle la bruyère fleurie. Fleur emblématique des gardians, elle forme de vastes étendues colorant l'été camarguais de teintes mauves. Elle a la particularité de rejeter le sel par la face inférieure de ses feuilles formant ainsi de petits cristaux.

>**Engane** : Plante qui recouvre la majeure partie des pâturages.

>**Scirpes** : Les scirpes sont de grandes plantes herbacées qui colonisent les lieux humides, et souvent les bords des marais. Les zones des scirpes sont très recherchées comme site de ponte par la sauvagine, car les longues tiges camouflent les nids.

>**Arabis ou alambis** : Petites mouches de 1 à 4 mm, qui s'infiltrent dans les poils et cheveux et dont la piqûre est brûlante. Les femelles de certaines espèces mordent pour se nourrir du sang nécessaire à la maturation de leurs œufs. De l'ordre des Diptères (mouches et moustiques), ils ne sont pas dangereux pour l'homme mais transmettent la fièvre catarrhale (ou maladie de la langue bleue) des moutons.

Bibliographie

- Acreman M., Barbier E., Knowler D. 1997. *Evaluation économique des zones humides. Guide à l'usage des décideurs et planificateurs*. Bureau de Ramsar. 143 p.
- Amezal A. 2004. *La reconquête des zones humides. Un enjeu pour le bassin Seine-Normandie*. Agence de l'eau Seine Normandie. 27 p.
- Bernard P. 1994. *Les zones humides, rapport d'évaluation : rapport de l'Instance d'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides*. Paris : La Documentation Française, 391 p.
- Fustec E., Lefeuvre J.C. 2000. *Fonctions et valeurs des zones humides*. Paris : Dunod, 426 p.
- Laurans Y. 2000. *Projet du PNRZH : Evaluation économique des services rendus par les zones humides : des données scientifiques aux éléments de décision, quelle démarche, quelle traduction ? Organisation de groupes de réflexion*. 110 p.
- Laurans Y., Cattan A., Dubien I. 1996. *Les services rendus par les zones humides à la gestion des eaux : évaluations économiques pour le bassin Seine-Normandie*. 98 p.
- Miossec G., Gallicé A. et al. 2006. *Elevages et prairies en zones humides*. Estuarium, Forum des Marais Atlantiques. 392 p. (Aestuarium : Paroles des Marais Atlantiques ; n°8)
- Miossec G., Gallicé A. et al. 2007. *L'élevage en prairies naturelles humides* : Actes du colloque national de Fontenay-le-Comte. Estuarium, Forum des Marais Atlantiques. 335 p. (Aestuarium : Paroles des Marais Atlantiques)
- Miossec G., Steyaert P., Meriau S. 2003. *Eleveurs de bovins sur les prairies des marais atlantiques*. Chambre d'Agriculture de Charente Maritime, Institut National de la Recherche Agronomique, Forum des Marais Atlantiques. 19 p.
- (Feuteun. E et al. « L'anguille Européenne » dans Allardi et Keith, 2001).

Contact : Christelle BOUCARD
cboucard@forum-marais-atl.com

Liens utiles

- Ce site a pour objet de faciliter l'accès aux données disponibles sur Internet dans le domaine des zones humides. <http://www.ifen.fr/zoneshumides/accueil.htm>
- Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Dossier : Entre Terre et Eau / Agir pour les zones humides. <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/html/20010927.html>
- La Convention de Ramsar sur les zones humides ; Notes d'information sur les valeurs et fonctions des zones humides http://www.ramsar.org/info/values_intro_f.htm

L'expo "Portraits de prairies"
est disponible en prêt



> CONTACT AU FORUM :
fma@forum-marais-atl.com

Les zones humides constituent un patrimoine unique, aussi bien en termes de richesse naturelle, de biodiversité ou de paysage qu'en termes d'héritage culturel et identitaire des populations. Indispensables à l'équilibre écologique de la planète, elles figurent parmi les milieux naturels les plus riches du monde et fournissent l'eau et les aliments à d'innombrables espèces de plantes et d'animaux.

Pourtant, les dernières décennies ont été marquées par la régression de ces zones alors que leur préservation est d'une absolue nécessité. L'utilité de ces territoires est aujourd'hui clairement démontrée par l'importance de leurs multiples fonctions, hydrologiques, biogéochimiques, biologiques etc., traduites en services rendus à la société : rôle écologique (régulation du régime des eaux en favorisant la réalimentation des nappes souterraines ; bassins naturels d'expansion des crues ; milieux épurateurs performants) et rôle socio-économique au niveau de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture, du tourisme et des loisirs.

La richesse des zones humides est liée à la préservation des prairies permanentes humides dont l'activité d'élevage reste avant tout la principale pratique susceptible de les valoriser tout en répondant aux objectifs environnementaux.



Directeur de la Publication :
Bernard Grasset

Directeur de la Rédaction :
Yves Le Maître

Coordination scientifique :
Gilbert Miossec

**Chef de projet du reportage
«Portraits de prairie» :**
Philippe Deschamps

Rédaction :
Axel Puig, Gilbert Miossec

Relecture :
Alain Gallicé, Yves Le Maître,
Olivier Jacquet

**Conception graphique
et édition : Diagraphe**
05 46 34 02 46

EN PARTENARIAT AVEC :



AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE :



AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DE L'AGENCE **DIAGRAPH**

ET LE SOUTIEN DES MEMBRES PERMANENTS DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES :

